

Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution

Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Anne-Marie Séguin et Isabelle Van Pevenage

Le vieillissement et sa diversité
Volume 25, numéro 1, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018229ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018229ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1916-0976 (numérique)


[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Billette, V., Lavoie, J.-P., Séguin, A.-M. & Van Pevenage, I. (2012). Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution. *Frontières*, 25(1), 10–30.
<https://doi.org/10.7202/1018229ar>

Résumé de l'article

Vieillir fait partie de la vie. Pourtant, les expériences sociales associées à des âges plus avancés sont dévalorisées dans un grand nombre de sociétés contemporaines. Cet article s'appuie sur les travaux d'une équipe de recherche s'intéressant à l'exclusion sociale et aux solidarités en lien avec le vieillissement. Les concepts d'exclusion et d'inclusion sociale sont présentés dans une forme interreliée, dynamique et multidimensionnelle, tentant de dégager les voies d'action concrètes de ces processus afin d'éclaircir leur opérationnalisation et les moyens de les contrer (exclusion) ou de les favoriser (inclusion). L'inclusion dont il est ici question va au-delà de l'intégration sociale et repose sur deux composantes essentielles : la reconnaissance et la redistribution. En effet, une réelle inclusion sociale ne peut s'incarner que lorsqu'on reconnaît les aînés comme ayant une valeur sociale égale à la nôtre, et qu'on leur donne accès aux pouvoirs et aux ressources nécessaires pour que leurs voix soient entendues et prises en compte.



RÉFLEXIONS SUR L'EXCLUSION ET L'INCLUSION SOCIALE EN LIEN AVEC LE VIEILLISSEMENT. L'IMPORTANCE DES ENJEUX DE RECONNAISSANCE ET DE REDISTRIBUTION.

Véronique Billette, Ph.D.

Coordonatrice, Équipe de recherche Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (VIES), Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU

Jean-Pierre Lavoie, Ph.D.

Chercheur, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU

Anne-Marie Séguin, Ph.D.

INRS – Centre Urbanisation Culture Société, Chercheure responsable de l'équipe Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (VIES)

Isabelle Van Pevenage, Ph.D.

Chercheure d'établissement, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU

RÉSUMÉ

Vieillir fait partie de la vie. Pourtant, les expériences sociales associées à des âges plus avancés sont dévalorisées dans un grand nombre de sociétés contemporaines. Cet article s'appuie sur les travaux d'une équipe de recherche s'intéressant à l'exclusion sociale et aux solidarités en lien avec le vieillissement. Les concepts d'exclusion et d'inclusion sociale sont présentés dans une forme interreliée, dynamique et

multidimensionnelle, tentant de dégager les voies d'action concrètes de ces processus afin d'éclaircir leur opérationnalisation et les moyens de les contrer (exclusion) ou de les favoriser (inclusion). L'inclusion dont il est ici question va au-delà de l'intégration sociale et repose sur deux composantes essentielles: la reconnaissance et la redistribution. En effet, une réelle inclusion sociale ne peut s'incarner que lorsqu'on reconnaît les aînés comme ayant une valeur sociale égale à la nôtre, et qu'on leur donne accès aux pouvoirs et aux ressources nécessaires pour que leurs voix soient entendues et prises en compte.

ABSTRACT

Aging is an essential component of life. Yet the social experiences associated with old age are undervalued in a large number of contemporary societies. This article draws on the work of a research team interested in social exclusion and solidarity related to aging, and explores avenues for further reflection. Concepts of social exclusion and inclusion are presented in a dynamic, multidimensional and interrelated format, in an attempt to uncover concrete actions that can either counter exclusion or favour inclusion. Inclusion here means more than simply social integration and is based on two essential components: recognition and redistribution. Indeed, real social inclusion requires the recognition of the equal social value of the older adults and the access to power and resources so their voices are heard and considered.

MOTS CLÉS: vieillissement – exclusion sociale – inclusion sociale – reconnaissance – redistribution

KEYWORDS: aging – social exclusion – social inclusion – recognition – redistribution

La conjoncture sociopolitique actuelle (mondialisation des instances de gouvernance, amincissement du champ d'action des États-Nations, récessions, déficits budgétaires à combler, réduction des services à la

population, etc.) est à l'origine de nouvelles formes d'exclusion qui ont des effets directs sur les conditions de vie des personnes âgées (Phillipson, 2012 ; Jenson, 2004 ; Bickel et Cavalli, 2002). Au Québec comme dans d'autres sociétés, bien que le vieillissement de la population se fasse de façon progressive depuis les années 1970, soulevant des enjeux auxquels la société s'ajuste année après année (Quesnel-Vallée et Soderstrom, 2006), on observe la présence de discours apocalyptiques sur le vieillissement. Ces discours serviraient à justifier le démantèlement de programmes sociaux (Gee et Gutman, 2000) dans un contexte où se met en place un « *État d'investissement social* » (Jenson et Saint-Martin, 2003). Cet *État* considère son intervention comme un investissement qui vise à assurer la compétitivité de l'économie nationale dans un contexte de mondialisation. Cette orientation des politiques sociales fait en sorte qu'elles misent essentiellement sur la jeunesse et les jeunes adultes afin d'assurer leur insertion au marché du travail, et qu'elles accusent un préjugé défavorable envers les aînés perçus comme un fardeau social. Les ressources collectives deviennent ainsi la cible d'un partage compétitif entre les générations, loin de favoriser la solidarité intergénérationnelle. Cette tendance politique, qui mine les droits et l'estime sociale des personnes âgées, s'observe dans les orientations politiques concernant l'âge et le soutien à la retraite.

Le présent article s'inscrit dans les travaux de l'équipe *Vieillissements, exclusions sociales et solidarités* (VIES)¹⁻², équipe de recherche en partenariat dont les membres s'intéressent à de multiples enjeux sociaux, dimensions et représentations du vieillissement. Nous inspirant de ces travaux, nous allons d'abord situer notre conception plurielle du vieillissement et des réalités vécues par les personnes âgées. Ensuite, nous discuterons de notre définition de l'exclusion sociale et de ses dimensions. Cette discussion nous amènera ensuite à développer notre conception de l'inclusion sociale, à notre avis indissociable des notions de reconnaissance et de redistribution. Nous terminerons sur des pistes de réflexion et d'action.

■ LES VIEILLISSEMENTS ET LES PERSONNES ÂGÉES

Nous vieillissons dès le premier jour de notre vie. Toutefois, avant un certain âge, le vieillissement est appelé *croissance, développement,*

maturation, épanouissement, évolution, etc. Le mot *vieillesse* prend son sens le plus fort lorsque le corps arrive à un certain âge, un certain état. Selon Zúñiga (1990), c'est d'abord le corps vieux qui fait qu'on est vieux. Le mot *vieillesse* fait écho à des mots tels que *maladie, déclin, mort, incapacités, inactivité, lenteur, fragilité, dépendance, etc.* C'est donc à travers notre corps et à cause de notre corps vieillissant que nous devenons «âgés» aux yeux de la société et que se déploie l'expérience sociale de vieillir.

Cela dit, la vieillesse est d'abord et avant tout un concept social. Dans de nombreux pays, le seuil de la vieillesse a été fixé à 65 ans parce que cet âge correspondait à l'admissibilité au régime de pension de vieillesse. Cet âge s'est institutionnalisé³ et a guidé les politiques sociales destinées aux aînés. Malgré cet âge institutionnalisé, vieillir reste une expérience subjective. Certaines personnes refusent catégoriquement de s'identifier aux catégories basées sur l'âge alors que d'autres utilisent aisément ces catégories pour se décrire (Grenier et Ferrer, 2010). Le vieillissement se perçoit à travers différents critères, selon la position sociale et chronologique qu'on occupe. Mais surtout, le vieillissement se vit en continuité d'un parcours de vie orienté par des choix et des expériences de vie qui nous définissent bien davantage que le cumul des années.

Au sein d'une même société, les individus et leurs parcours de vie sont infiniment diversifiés. Le fait d'atteindre 65 ans n'y change rien. Et si on tente de définir les contours du groupe «personnes âgées», on est alors confronté au défi de décrire un segment de la population très hétérogène dû à sa grande diversité (Satariano, 2006), ne serait-ce qu'en âge, les personnes âgées pouvant avoir de 65 ans jusqu'aux limites de la longévité humaine, toujours repoussées par l'avancement de la science et l'amélioration des conditions de vie (Lafontaine, 2008).

Les recherches en gérontologie sociale soulignent la pluralité des expériences vécues lors du vieillissement (Charpentier *et al.*, 2010a). En effet, l'expérience du vieillissement peut être teintée par le genre (Charpentier et Quéniart, 2009), par le fait d'être gai, lesbienne, bisexuel ou transsexuel (LGBT) (Brotman *et al.*, 2010), par le fait d'être immigrant ou d'une origine ethnoculturelle minoritaire (Olazabal *et al.*, 2010). On peut vivre notre vieillesse chez soi (Guberman, 2011), en hébergement (Charpentier *et al.*, 2010b), en milieu urbain (Séguin, 2010 ; Negron-Poblete et Séguin, 2012) ou rural (Thériault et Rousseau, 2010), dans un quartier en train de se gentrifier (Burns *et al.*, 2011).

On peut aussi vivre sans domicile fixe (Burns *et al.*, voir texte sur le sujet dans ce numéro), avec un problème de santé mentale (Nour *et al.*, 2010), avec des problèmes de santé physique, nouveaux ou chroniques depuis des années (Laforest *et al.*, 2008). On peut vieillir avec le VIH ou le contracter à un âge avancé (Wallach et Brotman, 2012). On peut être en train de vivre nos derniers moments et avoir besoin de soins palliatifs (Durivage *et al.*, 2012; Hébert *et al.*, 2011). On peut être l'aïdante d'un proche ou avoir besoin d'aide (Guberman et Lavoie, 2012, 2010). On peut être bénévole (Sévigny et Frappier, 2010), militante et engagée (Quéniart et Charpentier, 2010). Les combinaisons de possibilités sont infinies.

Malgré la diversité des expériences liées au vieillissement, plusieurs voient le vieillissement, notamment l'arrivée au grand âge, comme un retrait de la vie en société, une mise à distance du monde. Ce retrait a été vu comme un processus universel souhaitable de désengagement (Cummings et Henry, 1961) ou est décrit, de manière plus nuancée et moins normative, comme un processus de déprise graduelle du monde (Clément et Membrado, 2010; Caradec, 2004). Si la déprise peut être le résultat d'une adaptation au vieillissement et à ses pertes, elle peut également être forcée, imposée par des situations d'exclusion dans différents domaines de la vie sociale (Lavoie *et al.*, à paraître). Dans les sections suivantes, nous allons approfondir le concept d'exclusion sociale pour en explorer la multidimensionnalité et de situer certaines expériences vécues par les personnes âgées dans le champ des relations de pouvoir où se déterminent la place qu'on occupe dans la société, nos rôles sociaux et la perception positive ou négative associée à certains segments de la population.

■ L'EXCLUSION ET L'INCLUSION SOCIALE : DES RESPONSABILITÉS COLLECTIVES

■ L'exclusion sociale et ses dimensions

Les travaux réalisés par l'équipe VIES au cours des huit dernières années nous ont d'abord permis de développer une compréhension approfondie des différentes manifestations de l'exclusion sociale. D'abord

apparues en France (Paugam, 1996), les premières formulations de ce concept ont été critiquées. Toutefois, plusieurs chercheurs, britanniques notamment, se sont réapproprié, ces dernières années, le concept d'exclusion sociale qui leur semblait incontournable pour l'analyse de certaines situations vécues par les aînés (Kneale, 2012 ; Scharf et Keating, 2012ab ; Cann et Dean, 2009 ; Scharf *et al.*, 2005). Le recours à ce concept nous conduit à questionner notre société, ses valeurs, ses représentations, ses pratiques, ses politiques, ses structures et ses institutions, autant d'éléments qui peuvent contribuer à l'exclusion sociale (Grenier et Guberman, 2009, 2006 ; Aronson et Neysmith, 2001).

S'inspirant des travaux de plusieurs auteurs (Scharf *et al.*, 2005 ; Lavoie et Guberman, 2004 ; Aronson et Neysmith, 2001), Billette et Lavoie (2010) définissent l'exclusion sociale comme étant :

un processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources, à l'encontre de certains segments de la population, qui se réalise à travers des rapports de force entre groupes aux visions et aux intérêts divergents. Ces processus mènent à des inégalités et, éventuellement, à une mise à l'écart dans sept dimensions de la vie en société.

1) Exclusion symbolique : Se caractérise par les images et les représentations négatives accolées à un groupe d'individus (ici les personnes âgées). Elle s'illustre aussi par la négation de la place qu'occupe ce groupe et de ses rôles dans la société, allant jusqu'à l'invisibilité.

2) Exclusion identitaire : Renvoie à une identité réduite à un seul groupe d'appartenance, ce qui implique que la personne est perçue uniquement ou presque uniquement à travers un prisme réduit (ici, l'âge).

3) Exclusion sociopolitique : Se caractérise par un accès difficile à la participation civique et politique, ainsi qu'aux espaces politiques d'influence ou décisionnel. On l'observe aussi à travers une absence de pouvoir collectif et de poids politique.

4) Exclusion institutionnelle : Implique une absence ou une réduction d'accès aux mesures de protection sociale et sanitaire prévues par les institutions sociales et politiques. On parle aussi d'exclusion institutionnelle lorsqu'il y a normalisation rigide des

services et des soins au détriment de la diversité des besoins des aînés et de leurs proches. On l'observe aussi lorsqu'il y a absence de consultation (et donc de pouvoir) des personnes sur les soins qui les concernent.

5) Exclusion économique: Se définit comme l'absence d'accès au revenu, aux ressources matérielles et au capital nécessaire pour subvenir à ses besoins de base.

6) Exclusion des liens sociaux significatifs: Se caractérise par l'atrophie, voire la disparition des liens sociaux significatifs de la personne âgée, ou encore par le rejet ou la maltraitance de la part de membres de ces réseaux.

7) Exclusion territoriale: Se manifeste par une diminution de la liberté géographique, un confinement à des espaces isolés et dépourvus d'équipements collectifs, ou encore par une perte de contrôle sur son milieu de vie. (p. 5)

Cette définition multidimensionnelle présente l'exclusion sociale comme un processus et non comme un état. Nous pouvons vivre l'exclusion dans une sphère de notre vie et pas dans une autre. Nous pouvons également vivre des situations d'exclusion sans pour autant vivre un état d'exclusion.

Dans cette perspective, nous ne considérons donc pas que les personnes âgées composent un groupe homogène exclu, bien que nous croyons qu'il existe une «exclusion de la vieillesse» liée, entre autres, à la survalorisation de la jeunesse et de ses attributs stéréotypés. Certains segments de la population âgée peuvent toutefois cumuler tant de situations d'exclusion qu'ils finissent par arriver au bout de leurs ressources pour se retrouver à vivre un état d'exclusion (ex. les itinérants âgés, certains nouveaux immigrants âgés, certains aînés LGBT, certaines femmes âgées ayant été des aidantes proches une grande partie de leur vie, certaines personnes âgées très isolées, etc.).

Les aînés résistent quotidiennement et individuellement aux exclusions, ce qui demande beaucoup de temps et d'énergie, un déploiement de créativité et de force. On admire souvent – et à raison – ces stratégies de résistance créative. Toutefois, elles sont aussi souvent considérées comme allant de soi et elles représentent le plus souvent le propre des

personnes sans pouvoir, exclues des réseaux d'influence (Castel, 2007 ; Aronson et Neysmith, 2001). On demande aux individus de porter la responsabilité personnelle ou le fardeau, de trouver les moyens de « rester inclus », de faire la preuve de sa pertinence sociale et de ses capacités à réussir socialement (Castel, 2007). Les ressources employées à la résistance aux exclusions ne sont pas utilisées pour la participation citoyenne et cette situation entretient les inégalités sociales.

Il importe donc de considérer l'exclusion dans sa dimension collective plutôt que comme un phénomène individuel. En effet, l'exclusion peut avoir comme point de départ des vulnérabilités individuelles, mais l'exclusion n'est pas le seul produit de caractéristiques individuelles. Il existe des facteurs sociaux, politiques et économiques qui produisent et reproduisent des situations d'exclusion et d'inégalités. À cet effet, il importe d'approfondir les processus de non-reconnaissance et de privation des ressources, inhérents à l'exclusion sociale et qui mènent aux inégalités voire à la mise à l'écart. La non-reconnaissance, qui se manifeste par l'invisibilité et la stigmatisation, permet de légitimer la privation des droits et des ressources.

■ L'inclusion sociale : des enjeux de reconnaissance et de redistribution

Si depuis quelques années l'exclusion sociale est une notion de plus en plus prise en compte et étudiée dans le champ de la gérontologie sociale, les questions reliées à l'inclusion sociale des aînés sont encore trop peu mises en lumière et étudiées (Scharf et Keating, 2012b). Comme les processus de non-reconnaissance et de privation des droits et des ressources rendent possibles les situations d'exclusion, nous voulons ici approfondir notre compréhension de la reconnaissance et de la redistribution de la richesse essentielle à l'inclusion sociale.

Nos réflexions sur l'inclusion sociale sont grandement inspirées des travaux de Nancy Fraser (2005, 2004) et Axel Honneth (2006, 2002, 2000) ainsi que d'autres auteurs qui s'intéressent à ce sujet, mais aussi à la reconnaissance, la redistribution, la justice sociale et environnementale (Day, 2010 ; Dallaire et McCubbin, 2008, Young, 2000, Collin, 1992). Nous concevons l'inclusion sociale comme *un processus complexe de co-création d'un projet social qui reconnaît les possibilités*

et la diversité des participations de chacun, en tant que membre socialement valorisé. Ce projet social ne peut s'opérer sans reconnaissance et redistribution des ressources matérielles, mais aussi des droits, des pouvoirs et des possibilités.

Dans cette optique, l'inclusion sociale, lorsque réelle, et non pas seulement formelle (Lamoureux, 2007), ne peut s'incarner que lorsqu'on reconnaît les aînés comme ayant une valeur sociale égale à la nôtre, et qu'on leur donne accès aux pouvoirs et aux ressources nécessaires pour que leur voix soit entendue et prise en compte (Honneth, 2002 ; Lamoureux, 2000 ; Young, 2000).

La notion de reconnaissance est, en ce moment, au cœur d'une effervescence de débats et de travaux théoriques en sciences sociales (Gueguen et Malochet, 2012 ; Cann et Dean, 2009 ; Garau et Le Goff, 2009 ; Renault, 2000). Davantage que le besoin individuel de se sentir reconnu, la « lutte pour la reconnaissance » (Honneth, 2000) révèle des conflits sociaux qui touchent à la valeur sociale des personnes, à la légitimité d'être, et interpelle des questions fondamentales du vivre ensemble : la diversité, le respect, l'intégrité, la justice, l'éthique, les représentations sociales, l'accès aux ressources, la gratitude (don/contre don), etc. (Caillé, 2007 ; Renault, 2006 ; Lazzeri et Caillé, 2004).

Notre conception de la reconnaissance s'inspire, entre autres, de celle de Nancy Fraser (2005), qui la présente comme une question de statut social : la reconnaissance pour tous du statut de partenaire à part entière de l'interaction sociale, et ce, peu importe nos appartenances ou prescriptions identitaires. La reconnaissance, pour Fraser, est l'une des deux composantes essentielles de la justice sociale. La non-reconnaissance est reliée à une culture qui imprègne les institutions et ce qui en ressort (ex. orientations, politiques, pratiques, etc.). Les travaux d'Axel Honneth (2006, 2000) alimentent aussi, de façon complémentaire, nos réflexions. Selon lui, la notion de reconnaissance – et son contraire le mépris – touche aux questions identitaires. Il identifie trois principes de reconnaissance permettant aux personnes de se construire une image de soi positive. Deux de ces principes, le droit ou l'égalité juridique ainsi que la solidarité ou l'estime sociale, rejoignent les réflexions de Fraser. Toutefois Honneth amène un troisième principe qui nous apparaît aussi

important : l'amour ou la sollicitude qui se situe dans la sphère sociale de l'intimité (interindividualité) et qui permet d'accéder à la confiance en soi, et où le mépris s'exprime à travers l'atteinte à l'intégrité physique et morale.

Pour Fraser (2005, 2004), on ne peut atteindre la justice sociale en se limitant à la seule reconnaissance, elle doit être nécessairement accompagnée d'une redistribution des ressources. En effet, la non-reconnaissance de certains groupes statutaires et la distribution inique des ressources entre classes sociales fondée sur les logiques de marché, sont distinctes et contribuent différemment à l'injustice sociale. Pour Honneth (2006, 2000), les enjeux de redistribution font partie intégrante des enjeux de reconnaissance. Sans entrer dans ce débat, la non-reconnaissance peut légitimer, selon nous, des inégalités quant à la redistribution. Cela dit, les enjeux de redistribution en lien avec le vieillissement nous apparaissent fondamentaux. À titre d'exemple, au Québec, les revenus moyens des personnes de 65 ans et plus dépassent à peine la moitié des revenus des personnes de 45 à 54 ans (Langis, 2004). De larges segments de la population âgée ont des revenus proches des seuils de pauvreté (Lesemann et D'Amours, 2010), ce qui justifie de prendre sérieusement en considération ces enjeux de redistribution. Nous parlons ici d'une redistribution des ressources (économiques, matérielles, territoriales), des chances, des droits et des pouvoirs qui permet à tous, dans toute leur diversité, d'avoir l'opportunité de vivre et de participer à un projet social commun avec des moyens réels.

Considérer à la fois la reconnaissance et la redistribution évite de tomber dans le piège d'un discours de fausse reconnaissance (Honneth, 2006) – sans redistribution – qui tient d'une instrumentalisation du besoin de reconnaissance et qui s'apparente davantage au mépris.

La concrétisation de l'inclusion ne peut se limiter au seul discours sur l'inclusion, elle nécessite un accès réel aux ressources, aux moyens et aux espaces de participation. Cette perspective est particulièrement importante puisque, à l'instar de Jocelyne Lamoureux (2000, p. 106), nous croyons qu'«une proposition de participation civique sans réel pouvoir d'action sur les inégalités sociales n'est que du vent».

■ TROIS LENTILLES : REGARD DE L'AUTRE, MILIEUX DE VIE ET POLITIQUES

Comment contribuer à l'inclusion? Trois avenues qui n'ont pas la prétention à l'exhaustivité sont explorées dans la suite du texte. La première interroge le regard porté sur les personnes âgées, la seconde s'intéresse aux conditions offertes dans les milieux de vie où elles vivent alors que la troisième scrute le rôle des politiques sociales dans la production d'une société inclusive, ou son contraire, pour les aînés.

■ Le regard de l'Autre

La reconnaissance exige de questionner et de revoir les représentations sociales des aînés, les façons de les voir, mais aussi d'agir, allant du regard à la prise en compte de la parole et des expériences que vivent les aînés dans de nombreux domaines de la vie sociale. La reconnaissance peut donc se manifester à travers les façons de voir l'Autre, de communiquer avec lui, de dialoguer, d'agir, d'être avec lui dans toutes les interactions, tant privées que publiques.

Il nous semble essentiel de s'intéresser aux regards posés sur les aînés, tant dans les représentations sociales que dans les relations interindividuelles. Il faut porter attention à l'invisibilité ou à la (fausse) reconnaissance réservée aux aînés et à leurs proches, à la reconnaissance de leurs rôles et capacités, mais également de leurs difficultés. Dans cette voie, les écrits d'Honneth (2000) sur la reconnaissance nous paraissent particulièrement féconds, notamment en ce qui concerne la relation entre individus ainsi que les liens et les interactions vécues par les aînés à titre de parents, de grands-parents, de conjoints, de partenaires sexuels, d'amis, de voisins, de clients, de patients, de personnes qui reçoivent l'aide d'un proche ou d'un bénévole, etc. Ces relations sont le lieu de la construction de soi (Berger et Luckmann, 1965), mais sont aussi le lieu de rapports de pouvoir (Lavoie *et al.*, à paraître). Dans le contexte sociopolitique actuel, alors que l'organisation sociale transfère plusieurs risques et responsabilités aux personnes âgées et à leur famille (Lavoie, 2012; Scharf et Keating, 2012b; Lawson, 2007), il importe d'explorer les rapports individuels, notamment en contexte

familial (Lavoie et Van Pevenage, à paraître; Ogg et Renaut, 2012; Lawson, 2007) alors que les proches peuvent contribuer à l'autonomie des personnes âgées ou, au contraire, à les disqualifier comme êtres dépendants.

Il importe de favoriser une réflexion sur l'évolution de la construction identitaire en cours de vieillissement et sur la diversité des caractéristiques identitaires (genre, orientation sexuelle, origine ethnique ou culturelle, capacités et incapacités, etc.) et des positions sociales qui définissent les aînés. Que l'on s'intéresse aux représentations dans les médias, aux relations intergénérationnelles, aux relations d'entraide intrafamiliale ou encore à la relation qui unit une préposée à une personne âgée qui reçoit de l'aide pour des soins ou des activités du quotidien, les mêmes questions se posent : quelles sont les particularités de ces représentations et de ces liens ? Comment s'exprime la reconnaissance ou la non-reconnaissance dans ces différentes représentations et relations qui tissent le quotidien des aînés ?

La reconnaissance est d'abord et avant tout un enjeu d'accueil qui se manifeste jusque dans la moindre des interactions sociales : sourires, contacts visuels ou physiques, expressions faciales, écoute, etc. La lutte pour la reconnaissance est une expérience sociale, mais elle s'incarne aussi dans le corps, dans l'intime des relations interpersonnelles. Les situations où se manifeste la non-reconnaissance sont innombrables : un médecin qui s'adresse à une fille sans prendre en compte la personne âgée présente dans la pièce, une femme qui détourne le regard pour ne pas avoir à saluer son voisin âgé de peur qu'il ait envie de jaser, faire semblant d'écouter « par respect » mais ne pas tenir compte des opinions émises par la personne âgée, etc. La reconnaissance demande une conscience non seulement de ses attitudes, mais aussi le désir de les modifier pour explorer de nouvelles façons d'interagir, d'accueillir l'autre et d'être solidaire de l'autre, que l'on soit voisin, médecin ou décideur.

■ Les milieux de vie

La reconnaissance à elle seule ne suffit pas à garantir une inclusion réelle des aînés, les enjeux de redistribution nous apparaissant essentiels. Nancy Fraser (2004), parle de la justice sociale en expliquant que

l'on retrouve en celle-ci deux dimensions fondamentales : la reconnaissance, qui exige un changement symbolique et culturel des pensées, des discours et des attitudes (une nouvelle vision collective des choses, de l'histoire, du rôle de chacun), et la redistribution qui demande une réparation des inégalités et une restructuration économique qui permettra un juste partage des ressources financières, mais aussi des différentes ressources collectives, des ressources géographiques, des possibilités et des pouvoirs.

Avec l'avancée en âge et les pertes de mobilité, les géographies personnelles tendent à rétrécir (Clément *et al.*, 1998 ; Oswald *et al.*, 2005). Les personnes deviennent de plus en plus sensibles à leur environnement. Les milieux de vie constituent des facteurs essentiels de l'inclusion sociale des aînés (Burns *et al.*, 2011 ; Smith, 2010). Comme l'ont démontré certains auteurs dans les dernières années (Day, 2010 ; Schlosberg, 2003 ; Walker, 2009), les concepts de reconnaissance (mépris) et de redistribution (distribution inique) constituent de puissants outils d'analyse des milieux de vie qui se déclinent à différentes échelles : résidence, institution de soin, voisinage, quartier, ville, etc. Ainsi, l'habitat et l'espace urbain, tels que planifiés, construits et aménagés, sont le résultat d'une invisibilité des aînés (on ne tient pas compte de leurs besoins) alors que la fréquentation de l'espace public par les aînés les expose au regard de l'Autre sur la vieillesse, regard trop souvent disqualifiant (Clément *et al.*, 1998, 1995). Par ailleurs, la quantité et la qualité des ressources comprises dans les différents lieux de quotidienneté des aînés posent la question des inégalités et des enjeux de redistribution. Vivre dans des zones isolées, moins pourvues en ressources, dégradées ou inadaptées aux besoins peut entraîner un faible niveau de bien-être et des contraintes qui empêchent la participation à l'interaction sociale (Zaidi, 2012 ; Scharf *et al.*, 2005). De même, la disparité des ressources et services d'un quartier à l'autre, d'une région à l'autre entraîne tout un questionnement sur leur accessibilité et sur les enjeux de mobilité pour certaines catégories sociales spécifiques. À une autre échelle, les politiques priorisant le maintien, les soins et la mort à domicile entraînent une transformation du domicile qui passe d'espace intime à lieu de soins. Il devient donc fondamental d'analyser les enjeux liés au chez soi, peu importe sa forme : qu'il soit une maison, un appartement, une résidence, un centre d'hébergement et de soins de longue durée, une ressource intermédiaire, une

résidence privée d'aînés, une maison de soins palliatifs, ou encore la rue et le refuge pour les aînés itinérants. Ces questions doivent être abordées dans des travaux fondés sur la notion de « justice environnementale » qui interpelle directement celles de reconnaissance et de redistribution (Walker, 2009).

■ Les politiques

À l'instar de Fraser (2005), nous croyons que les questions de redistribution sont intimement reliées aux logiques de marché et à la dimension politique. Les aînés sont particulièrement sensibles au contexte socio-économique et politique actuel, les politiques publiques jouant un rôle majeur en ce qui a trait à leurs revenus et à leur accès aux soins en cas d'incapacités (Marier, 2012 ; Phillipson, 2012). La mise en place d'un *État d'investissement social* (Jenson et Saint-Martin, 2003) qui privilégie les catégories sociales « rentables » au détriment des autres fragilise les programmes sociaux destinés aux aînés. Parallèlement, le « rescaling » (Peck et al, 2009) de l'État dans le domaine des services à la population, c'est-à-dire la reconfiguration de la division du travail entre les différentes échelles d'acteurs politiques (gouvernement fédéral, provincial, agences régionales, municipalités) (Séguin, 2011) fait reposer de façon croissante des responsabilités sociales sur le palier local, entraînant une augmentation des inégalités entre aînés en raison de la richesse inégale des municipalités. Parallèlement, la contraction de l'État-providence se traduit par un recours croissant au marché et aux familles pour l'hébergement et les soins aux aînés. Ces évolutions ne sont pas sans remettre en cause le principe de redistribution des ressources sociales. Face à ces changements, il importe aussi de considérer les revendications et les capacités d'action des aînés et de leurs associations qui portent d'ailleurs sur les enjeux de redistribution et de reconnaissance et « qui sont à la fois empreintes d'une tradition de lutte autour des questions de redistribution des richesses, et d'une logique d'affirmation de la spécificité d'une catégorie sociale du fait de sa position dans le cycle du vieillissement biologique et social » (Béland et Virot Durandal, 2003, p. 107).

■ PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

De nombreux projets de recherche ou des projets d'amélioration de la qualité de vie peuvent être alimentés par ces notions fondamentales qui rejoignent les questions de citoyenneté, de participation, de possibilités de vieillir déclinées de différentes façons. L'inclusion doit s'inscrire dans une démarche collective qui fera en sorte que même les personnes les plus marginalisées pourront se reconnaître et se valoriser elles-mêmes sur la base de leurs propres expériences. Les paroles qui décrivent des expériences d'exclusion ne sont habituellement pas entendues ou sont mises de côté parce qu'elles nous parviennent sous des formes qui ne sont pas admises, qui dérangent ou que l'on trouve déraisonnables : les récits, les exemples, la plainte, l'émotif, le hors d'ordre (Lamoureux, 2008). Il faut non seulement en permettre l'expression, mais aussi apprendre à entendre et comprendre ces paroles comme des voix aussi légitimes que les autres.

En ayant à l'esprit que l'expérience de l'exclusion et de l'inclusion est d'ordres social et collectif mais aussi incarnée dans le quotidien, ancrée dans le corps, les gestes et tout ce qui compose les relations interpersonnelles, nous pouvons concevoir la contribution d'une pluralité de projets de recherche, s'intéressant tant à l'intime qu'au politique, se positionnant ainsi à différentes échelles du social vécu et explorant différents milieux de vie. Une multiplicité des niveaux de compréhension permettra une meilleure analyse des enjeux sociaux et des solutions à mettre en place pour participer au développement d'une société inclusive et juste. La volonté de changement social n'a pas avantage à cibler une seule échelle ou dimension de la vie en société. Au contraire, les idées novatrices, les nouvelles perspectives et les pistes de solution gagnent à se répandre et s'implanter à tous les niveaux : des rapports les plus intimes du quotidien, en passant par les pratiques des intervenants en santé et services sociaux, jusqu'aux politiques sociales qui déterminent les conditions dans lesquelles on vieillit. La recherche de solutions s'inscrit, à notre avis, dans la mise en œuvre des projets qui auront pour objectif de trouver les moyens, les pistes d'action, pour favoriser une réelle inclusion sociale des aînés et, par conséquent, une amélioration de leurs conditions de vie. Tendre vers une société plus inclusive et plus juste n'est pas une utopie dans notre monde contemporain où la diversité est de plus en plus présente, marquée et

revendiquée, mais bien une orientation nécessaire, d'ailleurs déjà en cours de réalisation (Castel, 2007 ; Martiniello, 1997).

D'un silence à l'exclusion, d'un regard à l'inclusion... les choses peuvent parfois se jouer sur des instants furtifs, mais fondateurs, des instants qu'il faudrait reconnaître et saisir comme des leviers pour veiller à l'inclusion de tous, notamment des personnes âgées. Et ce travail ne peut se faire sans les personnes concernées, sans l'incontournable importance de concevoir les aînés comme des acteurs de leur vieillissement, de mettre en lumière leurs paroles et leurs gestes, leurs capacités, leurs contributions, mais aussi leurs besoins et leurs difficultés. Il faut reconnaître la diversité des paroles des aînés ainsi que leur droit de parler fort, de revendiquer collectivement, de contester et de demander. Ainsi, nous évitons le piège de les considérer comme de simples objets de recherche passifs ou uniquement comme des êtres de besoins, dépendants des politiques et des services.

BIBLIOGRAPHIE

- ARONSON, J. et S.M. NEYSMITH (2001). « Manufacturing Social Exclusion in the Home Care Market », *Canadian Public Policy – Analyse de Politiques*, vol. 27, n° 2, p. 151-165.
- BÉLAND, D. et J.-P. VIRIOT DURANDAL (2003). « L'expertise comme pouvoir : le cas des organisations de retraités face aux politiques publiques en France et aux États-Unis », *Lien social et Politiques*, n° 50, p. 105-123.
- BERGER, P.L. et T. LUCKMANN (1965). *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday.
- BICKEL, J.-F. et S. CAVALLI (2002). « De l'exclusion dans les dernières étapes du parcours de vie. Un survol », *Gérontologie et Société*, n° 102, p. 25-40.
- BILLETTE, V. et J.-P. LAVOIE (2010). « Vieillissements, exclusions sociales et solidarités », dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-22.
- BROTMAN, S., B. RYAN et R. CORMIER (2010). « Comprendre et soutenir les aînés gais et lesbiennes », dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 93-107.
- BURNS, V et J.-P. LAVOIE (2012) – article dans le présent numéro.
- BURNS, V., J.-P. LAVOIE et D. ROSE (2011). « Revisiting the Role of Neighbourhood Change in Social Exclusion of Older People », *Journal of Aging Research*, vol. 2012, <<http://downloads.hindawi.com/journals/jar/2012/148287.pdf>>
- CAILLÉ, A. (dir.), (2007). *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social*, Paris, La Découverte, Collection Textes à l'appui/MAUSS.
- CANN, P. et M. DEAN (dir.), (2009). *Unequal Ageing. The Untold Story of Exclusion in Old Age*, Bristol, The Policy Press.

- CARADEC, V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF.
- CASTEL, R. (2007). *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?* Paris, Seuil.
- CHARPENTIER, M., N. GUBERMAN, V. BILLETTE, J.-P. LAVOIE, A. GRENIER et I. OLAZABAL (dir.), (2010a). *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHARPENTIER, M., N. GUBERMAN et M. SOULIÈRES (2010b). «Vivre et vieillir en milieu d'hébergement», dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 315-328.
- CHARPENTIER, M. et A. QUÉNIART (dir.), (2009). *Vieilles et après ? Femmes, vieillissement et société*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage.
- CLÉMENT S. et M. MEMBRADO (2010). «Expériences du vieillir : généalogie de la notion de déprise», dans S. CARBONNELLE (dir.), *Penser les vieilles, Regards anthropologiques et sociologiques sur l'avancée en âge*, Paris, Seli Arslan, p. 109-128.
- CLÉMENT, S., J. MANTOVANI et M. MEMBRADO (1998). «Expériences du vieillissement et formes urbaines», dans N. HAUMONT (dir.), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 231-242.
- CLÉMENT, S., J. MANTOVANI et M. MEMBRADO (1995). *Vieillissement et espaces urbains. Modes de spatialisation et formes de déprise*, Toulouse, PirVilles CNRS.
- COLLIN, F. (1992). «Démocratie homogène, démocratie hétérogène», *Conjoncture*, n° 17, p. 127-136.
- CUMMING, E. et W.E. HENRY (1961). *Growing Old. The Process of Disengagement*, Basic Books, New York.
- DALLAIRE, B. et M. McCUBBIN (2008). « Parlons d'inclusion sociale. La théorie et la recherche à propos des personnes aux prises avec des handicaps psychosociaux », dans É. GAGNON, Y. PELCHAT et R. ÉDOUARD (dir.), *Politiques d'intégration, rapports d'exclusion. Action publique et justice sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 251-256.
- DAY, R. (2010). «Environmental justice and older age: consideration of a qualitative neighbourhood-based study», *Environment and Planning A*, vol. 42, n° 11, p. 2658-2673.
- DURIVAGE, P., M. HÉBERT et K. NOUR (2012). *Intervenir auprès des personnes âgées en soins palliatifs : guide pratique sur le soutien psychosocial à domicile*, Côte-St-Luc, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU.
- FRASER, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, La Découverte.
- FRASER, N. (2004). «Justice sociale, redistribution et reconnaissance», *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, p. 152-164.
- GARRAU, M. et A. LE GOFF (dir.), (2009). *La reconnaissance : perspectives critiques*, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- GEE, E. et G. GUTMAN (dir.), (2000). *The Overselling of Population Aging : Apocalyptic Demography, Intergenerational Challenges, and Social Policy*, Toronto, Oxford University Press.

- GRENIER, A. et I. FERRER (2010). «Âge, vieillesse et vieillissement. Définitions controversées de l'âge», dans M. CHARPENTIER *et al.* (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 35-54.
- GRENIER, A. et N. GUBERMAN (2009). «Creating and sustaining disadvantage: the relevance of a social exclusion framework», *Health and Social Care in the Community*, vol. 19, n° 2, p. 116-124.
- GRENIER, A. et N. GUBERMAN (2006). «Les priorités biomédicales, économiques et professionnelles des soins à domicile. Création et maintien de l'exclusion sociale», *Bien Vieillir*, vol. 12, n° 1, février, p. 2-3.
- GUBERMAN, N. (2011). «Les personnes âgées parlent de chez soi», Communication présentée lors du colloque *Habitat adapté: modalités de production, de gestion et de soutien aux personnes*, Les Entretiens Jacques-Cartier, 4 octobre 2011, Québec, Canada.
- GUBERMAN, N. et J.-P. LAVOIE (2012). «Politiques sociales, personnes âgées et proches aidant-e-s au Québec: Sexisme et exclusion.» *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 29, n° 3, p. 61-70.
- GUBERMAN, N. et J.-P. LAVOIE (2010). «Pas des superhéros. Des réalités et expériences des proches aidants», dans M. CHARPENTIER *et al.* (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 281-302.
- GUEGUEN, H. et G. MALOCHET (dir.), (2012). *Les théories de la reconnaissance*, Paris, La Découverte.
- HÉBERT, M., K. NOUR, P. DURIVAGE, I. WALLACH, V. BILLETTE et Z. FREITAS (2011). «Les pratiques de soins palliatifs à domicile: lieu d'exclusion sociale des personnes âgées en fin de vie?», *Canadian Journal on Aging/ La revue canadienne du vieillissement*, vol. 30, n° 2, juin, p. 259-269.
- HONNETH, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte.
- HONNETH, A. (2002). «Reconnaissance et justice», *Passant ordinaire – Revue internationale de création et de pensée critique*, n° 38, <www.passant-ordinaire.com/revue/38-349.asp>.
- HONNETH, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- JENSON, J. (2004). *Canada's New Social Risks: Directions for a New Social Architecture*, CPRN Research Report F 43, Ottawa, Canadian Policy Research Networks.
- JENSON, J. et D. SAINT-MARTIN (2003). «New routes to social cohesion? Citizenship and the social investment state», *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 28, n° 1, p. 77-99.
- KNEALE, D. (2012). *Is Social Exclusion Still Important for Older People?* London, Age UK and International Longevity Center.
- LAFONTAINE, C. (2008). *La société post-mortelle*, Paris, Seuil.
- LAFORÉST, S., K. NOUR, M. PARISIEN *et al.* (2008). «"I'm taking charge of my arthritis": designing a targeted self-management program of frail seniors», *Journal of physical and occupational therapy in geriatrics*, vol. 26, n° 4, p. 45-66.
- LAMOUREUX, D. (2007). «L'importance de l'inclusion politique», *Les Ateliers de l'éthique – Revue du CRÉUM*, vol. 2, n° 1, p. 47-51.

- LAMOUREUX J. (2008). «Paroles dérangeantes, scènes inédites, subversion égalitaire : Réflexions sur la subjectivation politique», dans L. BLAIS (dir.), *Vivre à la marge. Réflexions autour de la souffrance sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 213-240.
- LAMOUREUX, J. (2000). «Représentation et pratiques citoyennes dans le mouvement communautaire autonome», dans Y. BOIVERT, J. HAMEL et M. MOLGAT (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Québec, Liber, p. 99-107.
- LANGIS, G. (2004). «Les sources de revenus», dans H. GAUTHIER, S. JEAN, G. LANGIS, Y. NOBERT et M. ROCHON (dir.), *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. 1, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 227-282.
- LAVOIE, J.-P. (2012). «Entre État, famille, tiers secteur et marché. Les politiques québécoises à l'égard des personnes âgées avec des incapacités», dans P. MARIER (dir.), *Le vieillissement de la population et les politiques publiques : enjeux d'ici et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 129-151.
- LAVOIE, J.-P., V. CARADEC, J.F. BICKEL, J. BOUISSON, I. MALLON. et M. MEMBRADO (soumis). «Grand âge et transformations du pouvoir sur soi et son environnement, entre déprise et exclusion», dans J.-P. VIRIOT-DANDURAL et É. RAYMOND (dir.), *Droit de vieillir? Citoyenneté, intégration socio-économique et participation politique*, Paris, La documentation française.
- LAVOIE, J.-P. et N. GUBERMAN (2004). «Vieillissements, exclusions sociales et solidarités. Pour une analyse du vieillissement sous l'angle de l'exclusion sociale», Côte-St-Luc, *Les cahiers de la recherche du CREGÉS*, CSSS Cavendish.
- LAVOIE, J.-P. et I. VAN PEVENAGE (2013). «Prendre soin d'un parent âgé vulnérable dans un contexte de modernité, identités et solidarités électives», dans BARREAU DU QUÉBEC (dir.), *La protection des personnes vulnérables 2013*, vol. 359, Service de la formation continue du Barreau du Québec, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais.
- LAWSON, V. (2007). «Geographies of care and responsibility», *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 97, n° 1, p. 1-11.
- LAZZARI, C. et A. CAILLÉ (2004). «La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept», *Revue du MAUSS*, vol. 2004/1, n° 23, p. 88-115.
- LESEMANN, F. et M. D'AMOURS (2010). «Travailleurs âgés, travail "postretraite" et régimes de retraite. Exclusion ou inégalités?», dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 393-412.
- MARIER, P. (dir.), (2012). *Le vieillissement de la population et les politiques publiques : enjeux d'ici et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- MARTINIELLO, M. (1997). *Sortir des ghettos culturels*, Paris, Presses de sciences po.
- NEGRON-POBLETE, P. et A.-M. SÉGUIN (dir.), (2012). *Vieillissement et enjeux d'aménagement : regards à différentes échelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- NOUR, K., B. DALLAIRE, A. REGENSTREIF, M. HÉBERT et N. MOSCOVITZ (2010). «Santé mentale et vieillissement. Problèmes, répercussions et services», dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 135-160.

- OGG, J. et S. RENAULT (2012). «Social inclusion of elders in families», dans T. SCHARF et N. KEATING (dir.), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press, p. 89-107.
- OLAZABAL, I., J. LE GALL, C. MONTGOMERY, M.-H. LAQUERRE et I. WALLACH (2010). «Diversité ethnoculturelle et personnes âgées immigrantes», dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 73-92.
- OSWALD, F., A. HIEBER, H.-W. WAHL, et H. MOLLENKOPF (2005). «Ageing and person-environment fit in different urban neighbourhoods», *European Journal of Ageing*, vol. 2, n° 2, p. 88-97.
- PAUGAM, S. (dir.), (1996). *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La découverte.
- PECK, J., N. THEODORE et N. BRENNER (2009). «Neoliberal urbanism: models, moments, mutations», *SAIS Review*, vol. 29, n° 1, p 49-66.
- PHILLIPSON, C. (2012). «Globalisation, economic recession and social exclusion: policy challenges and responses», dans T. SCHARF et N. KEATING (dir.), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press, p. 17-32.
- QUÉNIART, A. et M. CHARPENTIER (2010). «Les multiples formes d'engagement des aînés. De l'aide aux proches à la militance», dans M. CHARPENTIER et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 453-473.
- QUESNEL-VALLÉE, A. et L. SODERSTROM (2006). *Le vieillissement de la population québécoise: les implications pour le financement des services de santé*, mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, Québec, Gouvernement du Québec.
- RENAULT, E. (2006). «La reconnaissance au cœur du social», *Sciences Humaines (revue en ligne)*, n° 172 (juin), <http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=14471>.
- RENAULT, E. (2000). *Mépris social. Éthique et politique de la reconnaissance*. Paris, Éditions du Passant.
- SATARIANO, W.A. (2006). *Epidemiology of aging: An ecological approach*, Sudbury (MA), Jones and Bartlett Publishers.
- SCHARF, T. et N. KEATING (dir.), (2012a). *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press.
- SCHARF, T. et N. KEATING (2012b). «Chapter 1. From exclusion to inclusion in old age. A global challenge», dans T. SCHARF et N. KEATING (dir.), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press, p. 1-16.
- SCHARF, T., C. PHILLIPSON et A.E. SMITH (2005). *Multiple exclusion and quality of life amongst excluded older people in disadvantaged neighbourhoods*, Londres, Office of the Deputy Prime Minister.
- SCHLOSBERG, D. (2003). «The justice of environmental justice: reconciling equity, recognition, and participation in a political movement», dans A. LIGHT et A. DE-SHALIT (dir.), *Moral and Political Reasoning in Environmental Practice*, Boston, Massachusetts Institute of Technology, p. 77-106.
- SÉGUIN, A.-M. (2011). «Le rôle des municipalités dans le soutien à une population vieillissante: vers une reconfiguration du système de soutien aux aînés», *Diversité urbaine*, vol. 11, n° 1, p. 39-58.

- SÉGUIN, A.-M. (2010). «Vieillir en milieu urbain», dans M. CHARPENTIER *et al.* (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 369-383.
- SÉVIGNY, A. et A. FRAPPIER (2010). «Le bénévolat "par" et "pour" les aînés», dans M. CHARPENTIER *et al.* (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 431-451.
- SMITH, A.E. (2010). *Ageing in Urban Neighbourhoods: Place Attachment and Social Exclusion*, Bristol, The Policy Press.
- THÉRIAULT J. et I. ROUSSEAU (2010). «Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale», dans M. CHARPENTIER *et al.* (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 349-367.
- WALKER, G. (2009). «Beyond distribution and proximity: exploring the multiple spatialities of environmental justice», *Antipode*, vol. 41, n° 4, p. 614-636.
- WALLACH, I. et S. BROTMAN (2012), «Ageing with HIV/AIDS: an exploratory study among people aged 50 and over living in Canada», *Ageing and Society*, p. 1-31, <<http://dx.doi.org/10.1017/S0144686X12000529>>, First View, publié en ligne le 15 juin 2012.
- YOUNG, I.M. (2000). *Inclusion and democracy*, Oxford, Oxford University Press.
- ZAIDI, A. (2012). «Exclusion from materiel resources: poverty and deprivation among older people in Europe», dans T. SCHARF et N. KEATING (dir.), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press, p. 71-88.
- ZÚÑIGA, R. (1990). «La gérontologie et le sens du temps», *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 23, n° 63, p. 13-63.

NOTES

- 1 L'équipe Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (VIES) est financée par le FRQSC depuis 2005 et se compose d'une trentaine de membres : chercheurs, praticiens-chercheurs et partenaires. La diversité des parcours académiques et professionnels des membres, de leurs intérêts de recherche ou de développement des pratiques, ainsi que la variété des milieux et services impliqués permettent aux travaux de cette équipe de recherche d'être particulièrement connectée sur la pluralité des situations vécues par les personnes âgées. L'équipe VIES est ancrée au sein du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) du CSSS Cavendish – Centre affilié universitaire (Côte-St-Luc, Québec, Canada).
- 2 Nos remerciements à l'ensemble des membres de l'équipe VIES qui ont participé à l'élaboration de cette réflexion, notamment à Mesdames Nancy Guberman et Michèle Charpentier, toutes deux ayant antérieurement assuré la responsabilité de l'équipe.
- 3 Cette institutionnalisation n'a pas empêché que les âges seuils pour recevoir des prestations des régimes publics de pension ont varié, d'abord à la baisse et ensuite à la hausse dans de nombreux pays.